Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal d'Ydes
Vendredi 30 Juillet 2021 à 20h00

Etaient présents : Alain DELAGE, René BERGEAUD, Clotilde JUILLARD, Marc LASSAGNE, Isabelle LAURADOUX, Bernard BOUVELOT, Guy VIGNAL, Rémi TEIL, Jean-Pierre BARBET, Gisèle TERNAT, Marie-Ange FLEURET-BRANDAO, Patrick BOS, Fabienne GARCIA, Céline BOSSARD, Sophie TOURNADRE, Pauline BRETHOMÉ (arrivée après 20h00), Christian MAURIO
Etaient excusés : Patrice MAURIO et Marie-France DAMPRUND
Pouvoirs : Patrice MAURIO à Céline BOSSARD, Marie-France DAMPRUND à Alain DELAGE

L'ordre du jour était le suivant :

1. **Désignation du secrétaire de séance**
2. **Approbation du procès-verbal séance du 04 Juin 2021**
3. **Finances, artisanat, commerce, développement économique, communication**
   - ***Adoption du R.P.Q.S. – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif 2020***
   - ***Décisions Modificatives n°3 et 4 – Budget Commune***
   - ***Décision Modificative n°2 – Budget Assainissement***
   - ***Attribution du marché « Préparation et fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire »***
   - ***Classement de la voie du Lotissement les Jaquilloux dans le domaine public communal***
   - ***Indemnité pour le gardiennage des églises communales***
   - ***Régularisation division parcelle Rue Frédéric Mistral***
   - ***Régularisation vente parcelle au Fayet***
   - ***Vente parcelle Rue de la Fontaine à Fanostre***
   - ***Division parcelle Rue du Puy-de-Guéry à Largnac***
   - ***Vente du bâtiment « Pôle Prévention Santé »***
4. **Affaires scolaires**
   - ***Adoption du Règlement du Service Municipal assuré au Groupe Scolaire La Fayette***
   - ***Aide de l'Etat à la mise en place d'une tarification sociale de la cantine du Groupe Scolaire La Fayette***
5. **Administration Générale / Ressources Humaines**
   - ***C.C.S.A. – Approbation du rapport annuel de la CLECT***
   - ***Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire***
6. **Travaux, Urbanisation, Bâtiments, Voirie, Sécurité et Accessibilité, Affaires Agricoles**
   - ***SDEC – Eclairages publics***
     - ***Candélabre accidenté Rond-Point de Sumène-Artense***
     - ***Alimentation BT Lotissement les Jaquilloux – Tranche 2***
   - ***Projet rénovation du réseau d'assainissement – Signature d'une convention d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage avec Cantal Ingénierie et Territoires***
   - ***Point sur les travaux***
7. **Informations des Adjoints**
8. **Informations et Questions diverses**
9. **Informations du Maire**

******

M. le Maire ouvre la séance et fait part à l'Assemblée des pouvoirs de Patrice MAURIO et Marie-France DAMPRUND.

1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Mme Sophie TOURNADRE, Conseillère Municipale, est désignée pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance**.

Votants : 18
Pour : 17 voix
Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)
Contre : 0 voix

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 04 JUIN 2021 (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

M. le Maire soumet à l'approbation de l'Assemblée le Procès-Verbal de la séance du 04 Juin 2021 qui **est adopté à l'unanimité.**

Votants : 18
Pour : 18 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

3. FINANCES, ARTISANAT, COMMERCE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNICATION

➢ Adoption du R.P.Q.S. – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) imposant, par son article L.2224-5, la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement collectif,

Considérant que ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement,

Et après présentation du rapport annuel 2020 du RPQS, **celui-ci est adopté par le Conseil Municipal.**

Votants : 18
Pour : 17 voix
Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)
Contre : 0 voix

➢ Décisions Modificatives n°3 et 4 – Budget Commune (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

- ***Décision Modificative n°3 – Budget Commune***

Considérant qu'il convient de procéder à un besoin d'ajustement des crédits entre divers chapitres de la section sans toutefois modifier l'équilibre général du Budget Commune 2021, **le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative n°3 de ce budget comme suit :**

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Intitulé	Montant	Art.	Intitulé	Montant
127-2188	Autres immobilisations corporelles	+20 000.00			
1465-2313	Constructions	-20 000.00			
Total Dépenses		**0**	**Total Recettes**		**0**

Votants : 18
Pour : 18 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

- ***Décision Modificative n°4 – Budget Commune***

Considérant qu'il convient de procéder à un besoin d'ajustement des crédits entre divers chapitres de la section sans toutefois modifier l'équilibre général du Budget Commune 2021, ***le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative n°4 de ce budget comme suit :***

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Intitulé	Montant	Art.	Intitulé	Montant
127-21561	Matériel roulant	+37 800.00			
127-2188	Autres immoblisations	+5 000.00			
146-2313	Bâtiments (Largnac et ancienne mairie)	+25 000.00			
1453-2315	Quartier du Belvédère	-30 000.00			
1465-2313	Eglise Ydes-Bourg	-37 800.00			
Total Dépenses		**0**	**Total Recettes**		**0**

Votants : 18
Pour : 18 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

➢ Décision Modificative n°2 – Budget Assainissement **(Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)**

Considérant qu'il convient de procéder à un besoin d'ajustement des crédits entre divers chapitres de la section sans toutefois modifier l'équilibre général du Budget Assainissement 2021, **le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2 de ce budget comme suit :**

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Intitulé	Montant	Art.	Intitulé	Montant
617	Etudes et recherches	-500.00			
6063	Fournitures d'entretien et petits équipements	-500.00			
6156	Maintenance	-2 594.46			
673	Titres annulés	+3 594.46			
Total Dépenses		**0**	**Total Recettes**		**0**

Votants : 18
Pour : 17 voix
Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)
Contre : 0 voix

➢ Attribution du marché « Préparation et fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire » **(Rapporteur : M. Alain DELAGE)**

Le Conseil Municipal attribue, à l'unanimité, le marché « Préparation et fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire » à la société SOLANID & CO, 15400 Riom-es-Montagnes, et dont les tarifs des repas sont les suivants : école maternelle (3.48 €), école élémentaire (3.64 €) et adulte (3.95 €).
Votants : 18
Pour : 18 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

Arrivée de Mme Pauline BRETHOMÉ

➢ Classement de la voie du Lotissement les Jaquilloux dans le domaine public communal

(Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, le classement de la voie du Lotissement les Jaquilloux, d'une surface de 185 ml, et autorise le Maire à modifier le tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.
Votants : 19
Pour : 19 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

➢ Indemnité pour le gardiennage des églises communales **(Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)**

Vu les circulaires ministérielles du 08 janvier 1987, du 29 juillet 2011 et du 23 mars 2021, concernant l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales, **le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de verser au Père Michel MALVEZIN, Curé de la Paroisse, domicilié à Champs-sur-Tarentaine, une indemnité de gardiennage de l'église d'Ydes-Bourg, d'un montant de 120.97 €.**
Votants : 19
Pour : 19 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

➢ Régularisation division parcelle Rue Frédéric Mistral **(Rapporteur : M. Alain DELAGE)**

A l'occasion de l'aménagement de la Rue Frédéric Mistral, M. et Mme Llibert SENTIS, propriétaires de la parcelle AO 210, se sont proposés de céder à la Commune, pour l'euro symbolique 82 m² de leur surface, afin d'y aménager plusieurs places de parking. **Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'achat, pour l'euro symbolique, de 82 m² de la parcelle AO 210 appartenant à Mme Marie-Françoise SENTIS. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la Commune.**
Votants : 19
Pour : 19 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

- **Régularisation vente parcelle au Fayet** **(Rapporteur : M. Alain DELAGE)**

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la régularisation du domaine public au droit de la parcelle cadastrée ZN 15 (43 m²) sise le Fayet, au profit de M. Fernand RISPAL. Ce dernier prendra en charge les frais de géomètre et de notaire.
Votants : 19
Pour : 19 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

- **Vente parcelle Rue de la Fontaine à Fanostre** **(Rapporteur : M. Alain DELAGE)**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la cession du terrain communal ZA 453, d'une surface de 28 m², au profit de M. Pierre ESPINASSE. Le tarif de cette vente est fixé à 1 €/m². L'acquéreur prendra en charge les frais de géomètre et de notaire.
Votants : 19
Pour : 19 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

- **Division parcelle Rue du Puy-de-Guéry à Largnac** **(Rapporteur : M. Alain DELAGE)**

Afin d'élargir le passage pour la benne à ordures et les autres camions sur la Rue du Puy-de-Guéry, à Largnac, **le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'achat, pour l'euro symbolique de 53 m² de la parcelle AL 124 appartenant à Mme Isabelle MARRONCLE.** La Commune prendra en charge les frais de géomètre et de notaire.
Votants : 19
Pour : 19 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

- **Vente du bâtiment « Pôle Prévention Santé »** **(Rapporteur : M. Alain DELAGE)**

Le Conseil Municipal accepte de céder le bâtiment « Pôle Prévention Santé », sis Rue de la Mine, construit sur la parcelle AP 469 (481 m²) ainsi que le terrain cadastré AP 475 (455 m²), au profit de la Communauté de Communes Sumène-Artense. Celle-ci y aménagera plusieurs cabinets ou bureaux qui seront loués à des professionnels de santé et paramédicaux. Le montant de cette vente est fixé à 145 000 €.
Votants : 19
Pour : 18 voix
Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)
Contre : 0 voix

4. AFFAIRES SCOLAIRES

- **Adoption du Règlement du Service Municipal assuré au Groupe Scolaire la Fayette**

(Rapporteurs : M. Alain DELAGE et Mme Céline BOSSARD)

Compte tenu du passage de la semaine à 4 jours et du rajout d'une rubrique « impayés Cantine », **le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Règlement du Service Municipal assuré au Groupe Scolaire La Fayette** modifié et applicable au 1er septembre 2021.
Votants : 19
Pour : 19 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

- **Aide de l'Etat à la mise en place d'une tarification sociale de la cantine du Groupe Scolaire La Fayette** **(Rapporteurs : M. Alain DELAGE et Mme Céline BOSSARD)**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la mise en place d'une tarification sociale à compter du 1er septembre 2021, pour une durée de 3 ans. Il fixe les tarifs selon le quotient familial comme suit :

Quotient familial (QF)	Tarif repas/enfant
QF < 1 250	Ecole maternelle : 1 € / Ecole élémentaire : 1 €
1 251 < QF < 2 000	Ecole maternelle : 3.25 € / Ecole élémentaire : 3.55 €
QF > 2 001	Ecole maternelle : 3.30 € / Ecole élémentaire : 3.60 €

Une convention triennale sera signée avec l'Agence de Services et de Paiement en vue de l'obtention de l'aide financière de l'Etat au titre de l'instauration de la tarification sociale des cantines dans les territoires ruraux fragiles.
Votants : 19
Pour : 19 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE / RESSOURCES HUMAINES

- **C.C.S.A. – Approbation du rapport annuel de la CLECT** **(Rapporteur : M. Alain DELAGE)**

Considérant que le Conseil Muncipal de chaque Commune membre est appelé à se prononcer, dans les conditions de majorité qualifiée prévues à l'article L 5211-5 du CGCT, sur les charges financières transférées les concernant,
Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le contenu et les conclusions du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 6 juillet 2021.
Votants : 19
Pour : 19 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

- **Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire** **(Rapporteur : M. Alain DELAGE)**

Liste des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation qu'il lui est accordée par délibération du Conseil Municipal n°28-2020 en date du 24 Mai 2020 :

DATE	NUMERO	OBJET
26.05.2021	020-2021	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente Mme Vivianne HAURY au profit de M. et Mme Dominique BRUN – Fleurac ***(vente d'un terrain)***
01.06.2021	021-2021	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente Mme Claude MARTROU au profit de Mme Sandrine AUDIT – 23 Avenue Roger Besse ***(vente d'un bien avec terrain)***
03.06.2021	022-2021	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente Mmes TONDUT au profit de M. CHABANON et Mme PONTY – 27 Rue du Dr Basset (***vente d'un bien avec terrain)***
15.06.2021	023-2021	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente M. et Mme JACOBY au profit de M. et Mme HERCE – 126 Avenue de la Libération ***(vente d'un bien avec terrain)***
22.06.2021	024-2021	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente Consorts GAUTHIER au profit de M. et Mme Dominique BRUN – Fleurac ***(vente d'un bien avec terrain)***
23.06.2021	025-2021	Demande de subventions travaux église Saint-Georges d'Ydes-Bourg
23.06.2021	026-2021	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente JOUVE au profit de M. MULLER et Mme BERTOLINO – 48 Avenue de la Libération ***(vente d'un bien avec terrain)***
23.06.2021	027-2021	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente M. Alain ANTELME au profit de M. Georges MARINAKIS – Rue du 8 Mai 1945 ***(vente d'un bien avec terrain)***
25.06.2021	028-2021	Demande de subvention : Plan de relance – Continuité pédagogique – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires
29.06.2021	029-2021	Surloyer annuel caserne de gendarmerie de Ydes
03.07.2021	030-2021	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente Mme Annie CHAPPE au profit de M. Loïc POIGNEAU et Mme Pauline BORNES – 9 La Gare de Saignes ***(vente d'un bien avec terrain)***
05.07.2021	031-2021	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente M. Bruno ESPINASSE au profit de M. et Mme Jérôme LAINE – 6 Rue Paul Doumer ***(vente d'un bien avec terrain)***
23.07.2021	032-2021	Renouvellement du bail de la Gendarmerie – Allée des Templiers
27.07.2021	033-2021	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption – Vente Mme Michèle CHAUSSADE au profit de M. et Mme Guy CANTALOUBE – 2 et 10 Avenue de la Libération (vente d'un bien avec terrain)

6. TRAVAUX, URBANISATION, BÂTIMENTS, VOIRIE, SÉCURITE ET ACCESSIBILITÉ, AFFAIRES AGRICOLES

- **S.D.E.C. – Eclairages publics** **(Rapporteur : M. René BERGEAUD)**

  - ***Candélabre accidenté Rond-Point de Sumène-Artense***

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux du candélabre accidenté au Rond-Point de Sumène-Artense au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total de l'opération s'élève à 1 580 € H.T. avec participation financière de la Commune à hauteur de 50 % du montant de ces travaux, soit 790 € H.T.

Votants : 19
Pour : 18 voix
Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)
Contre : 0 voix

  - ***Alimentation BT et Eclairage Public Lotissement les Jaquilloux – Tranche 2***

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux de Basse Tension et d'Eclairage Public du Lotissement les Jaquilloux au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total de l'opération s'élève respectivement à 9 400 € H.T. (participation financière de la Commune à hauteur de 30 % des travaux, soit 2 820 € H.T.) et à 3 180 € H.T. (participation financière de la Commune à hauteur de 50 % des travaux, soit 1 590 € H.T.).

Votants : 19
Pour : 18 voix
Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)
Contre : 0 voix

- **Projet rénovation du réseau d'assainissement – Signature d'une convention d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage avec Cantal Ingénierie et Territoires** **(Rapporteur : M. René BERGEAUD)**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la signature d'une convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec Cantal Ingénierie et Territoires pour le recrutement d'un maître d'œuvre en vue de réaliser les travaux de rénovation du système du réseau d'assainissement sur Ydes-Centre.

Votants : 19
Pour : 19 voix
Abstention : 0 voix
Contre : 0 voix

- **Point sur les travaux** **(Rapporteur : M. René BERGEAUD)**

A) 2ème Réunion avec les services du Conseil Départemental du Cantal le 09 juillet 2021

Diverses pistes d'amélioration ont été envisagées et devront être finalisées.

- **Accès dans le virage à Largnac**
  - RD 36 : Sollicitation au carrefour avec la VC de Violle
  - Une solution va nous être proposée pour améliorer la visibilité, mais le riverain devra s'engager à couper la partie de sa haie qui est gênante.
- **Vitesses excessive sur diverses Routes Départementales**

Une demande de subvention a été déposée au titre des amendes de police. Le descriptif quantitatif doit permettre de répondre aux principaux besoins en signalisation verticale.

- **RD 15 Trancis**
  - Les comptages prévus en septembre, y seront réalisés en priorité, car le nombre de véhicules/jours est plus important.
  - Mise en place de panneaux radars pédagogiques de part et d'autre de la traversée la plus agglomérée.
- **RD 315 La Gare de Saignes**
  - La modification du régime de priorité est envisageable.
  - Pour ralentir la vitesse, il est prévu de donner la priorité au sens Ydes-Bourg- - - La Gare de Saignes.
  - L'arrêt « Stop » sera positionné au carrefour sur la voie qui arrive des Quatre-Routes d'Ydes.
  - Deux panneaux « Attention Enfants » seront mis en place prochainement de part et d'autre de la traverse.
- **RD 36 et 136 à Ydes-Bourg**
  - La vitesse dans l'agglomération a déjà été limitée à 30 km/h.
  - Mise en place d'un dispositif arbustif pour donner un effet de parois sur les trois routes d'accès concernées. La faible largeur de la route qui arrive de Saignes ne permet pas en l'état d'y aménager une chicane.
  - Le déplacement du panneau pour inclure la première maison (côté La Gare de Saignes) ne va pas dans le sens recherché, car plus on augmente la longueur de l'agglomération, moins la limitation de vitesse y est respectée.
  - Remplacer les panneaux 30km/h par des panneaux clignotants à leds pour améliorer la perception par les usagers
  - Matérialiser à titre expérimental un régime de priorité à gauche (carrefour giratoire) au droit du Monument aux Morts en utilisant l'aménagement existant.

  Une étude sera nécessaire pour adapter les rayons de giration.

➢ **Limites de l'Agglomération**

- **RD 922 Sollicitation des riverains du Lotissement des Plaines**.
  - Le déplacement du Panneau d'agglomération côté Mauriac pour sécuriser l'accès au niveau du lotissement est acté.
  - Il est envisagé d'aménager une voie d'insertion avant le giratoire, pour rentrer dans le lotissement en venant de Mauriac. La sortie reste inchangée.
  - Une étude sera nécessaire pour le dimensionnement de la voie.

➢ **Signalisation directionnelle**

Nous avions alerté le Département sur le fait qu'il n'y avait plus de signalisation directionnelle en arrivant de la RD 15 au carrefour RD 315 à Fleurac. La signalisation a été remise en place.

B) Acquisition de matériel pour les Services Techniques

➢ **Remplacement du tracteur Goldoni**

- Après consultation nous avions passé commande auprès des Ets EAC COMBES à Mauriac pour la fourniture et la livraison d'un tracteur KUBOTA en remplacement du tracteur Goldoni.
- Pour mémoire, ce tracteur était en panne et le cout de remise en état était trop élevé.
- La livraison du tracteur KUBOTA a eu lieu 2ème semaine de juillet.

➢ **Pannes diverses**

- Rupture du bras support de l'épareuse : la machine a été réparée par les Ets EAC COMBES
- Panne d'embrayage sur le tracteur YH : réparation en cours par les Ets DESRET

Ces diverses pannes ne nous ont pas permis d'intervenir comme nous l'aurions souhaité pour le traitement de la végétation, et la pousse a été accentuée par les conditions climatiques.

Dès réception du matériel, nous allons intervenir en travaux postés pour rattraper notre retard.

C) Dossier Assainissement

Les travaux de construction de la STEP d'Ydes-Bourg devraient débuter en 2022.

L'étude pour la mise en conformité des réseaux sur la partie Nord de la Commune (La Gare de Saignes, Trancis et Fleurac) se poursuit. Une demande de subvention devra être déposée avant la fin de l'année.

D) Lotissement les Jaquilloux 2ème tranche

Les travaux de viabilisation sont en cours.

E) Travaux des Services Techniques

- Les taches habituelles d'entretien de la voirie, (bouchage des nids de poules, écoulement des eaux, encombrants, etc…)
- Le fleurissement avec en prévision le passage des Jurys Départemental et Régional
  - L'entretien des massifs, l'entretien des espaces verts, le nettoyage et balayage du bourg
- Des travaux sur les bâtiments publics :
  - Rénovation peinture à l'ancienne mairie : salle du rez-de-chaussée qui va être mutualisée avec le GRETA
  - Réfection de deux bureaux (sol et murs) : 1 pour le GRETA, 1 pour le secours catholique
  - Le premier étage va être rénové pour être proposé à la location.

F) Réaménagement aux anciennes écoles de Largnac

- Les travaux ont débuté pour agrandir l'espace et permettre la mutualisation des locaux. L'entreprise BOUTIN a réalisé l'ouverture entre les deux salles.
- Des étagères ont été mises en place dans le petit logement pour permettre au Club d'entreposer leur matériel.
- Une consultation est en cours pour la mise aux normes ERP afin d'accueillir le Club Génération Mouvement les jeudi après-midi.
- Les travaux sont prévus fin du dernier trimestre. Dans l'attente, le club utilisera le Centre socio culturel.

G) Quartier du Belvédère

Une réunion va être organisée avec les riverains et le Cabinet SAUNAL CROS pour présentation du projet.

H) Stade des Plaines

Les travaux d'entretien réalisés sur les terrains sont très appréciés par l'ensemble des utilisateurs

I) Demandes d'éclairage public supplémentaire

Nous avons reçu l'étude du SDEC pour les deux points : La Gare de Saignes (maison MOULIER) et Fleurac (maisons VAMBERT et MEYLHEUC). Ces travaux seront inscrits au budget 2022.

7. INFORMATIONS DES ADJOINTS ET CONSEILLERS DELEGUES

- **Animations sur la Commune :** Tour du Cantal Pédestre (07 juillet 2021), Course cycliste étape de la Semaine Cantalienne (samedi 31 juillet 2021), Forum des Associations (04 septembres 2021), Tour Cantal Cadets (18 septembre 2021), « Courir à Ydes » organisé par Ydes Athlétisme (19 septembre 2021).
  Compte tenu des contraintes sanitaires avec notamment le contrôle obligatoire du Pass Sanitaire, le Grand Prix de la Ville organisé par Ydes Pétanque le 03 août 2021 et la Fête de l'été le 14 août 2021 par l'Entente Sportive Vebret/Ydes sont annulés.
- **Entente Sportive Vebret/Ydes :** démission de M. Jean-Pierre BARBET du poste de Président de l'ESVY.

8. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Situation de l'Unité Parkinson d'Ydes :** Mme Pauline BRETHOMÉ informe l'Assemblée que l'Unité Parkinson fonctionne bien. Un audit financier a été réalisé et un rapport a été rendu à l'Agence Régionale de Santé fin juin 2021.

- **Questions diverses de M. Christian MAURIO :**
  - Demande de réservation d'une salle communale pour une famille de Ydes : celle-ci doit se rapprocher directement du secrétariat de la Mairie pour solliciter cette requête.
  - Problème de canalisations (odeurs d'égouts) Place de la Mairie : plusieurs passages caméras et curages ont été effectués à cet endroit par M. Christophe SERRE. Néanmoins, celui-ci n'a pu, pour l'instant, trouver d'où cela venait.
  - Demande replantation d'arbustes Cité des Pins : un point sera fait pour recenser les arbres à remplacer.
  - Demande de lampadaire (qui existait auparavant) au lieu-dit « La Forêt » : ce lampadaire avait été cassé mais n'avait pas été remplacé. Une enquête sera réalisée auprès des riverains.
  - Demande la date de commencement des travaux du Quartier Belvédère : la Commune vient de recevoir, ce 29 juillet 2021, une notification de subvention au titre de la DETR 2021. Une réunion de présentation du projet sera prévue prochainement avec les riverains de ce quartier, en présence du cabinet Géomètre SAUNAL-CROS.
  - Demande d'entrevue entre les différents entrepreneurs de la Zone Industrielle pour le nettoyage des lieux : la Commune prévoit de s'en occuper. Ces chefs d'entreprises doivent se rapprocher du Maire pour en discuter.
  - Demande réfection de la Place de l'Eglise d'Ydes-Bourg et du chemin qui monte sur La Jarrige : les Services Techniques de la Commune bouchent régulièrement les trous sur la Place.
  - Demande de non réponse à un courrier adressé à la Mairie d'Ydes pour la vitesse excessive à la Gare de Saignes : les études sont en cours. La Commune attend le retour du Conseil Départemental du Cantal. Un courrier en ce sens sera fait à l'expéditeur.
  - Demande des nouvelles au sujet des dossiers de travaux de busage Avenue de la Gare à Largnac : le Conseil Départemental mène une étude pour les travaux de récupération des eaux au droit de la maison Philippe ANGLAIS. Le busage pour l'habitation Gilles ROUX fera l'objet d'une autre étude avec les abords de la Marquise de Largnac.
  - Demande fauchage en urgence dans certains hameaux : dès réception du matériel (en panne), le fauchage reprendra en double poste pour rattraper le retard.

9. INFORMATIONS DU MAIRE

- **Date du prochain Conseil Municipal :** Vendredi 24 Septembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05.

Alain DELAGE
Maire d'Ydes